



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

récidive

Question écrite n° 130234

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la loi du 25 février 2008 portant création de la rétention de sûreté. Il lui demande de bien vouloir lui dresser un bilan de dispositif depuis sa mise en oeuvre.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130234

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2215

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)